



Contribution de Jean-Louis CHALÉARD, 1^{re} section – ASOM

Séance 5 : « Haïti, une identité épique et douloureuse »

« Présentation générale et cadrage de la thématique du jour »

Vendredi 29 mai 2026

Monsieur le Président de l'Académie,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Monsieur le Ministre,
Monsieur l'Ambassadeur,
Chères consœurs,
Chers confrères, chers amis,

C'est pour moi un grand plaisir de participer à cette séance consacrée à Haïti. Celle-ci s'inscrit pleinement dans les programmes de l'Académie.

Alors que le thème de notre année porte sur la reconfiguration de l'ordre international, et alors qu'un groupe d'académiciens travaille sur l'outre-mer dans le cadre des jeudis de La Pérouse on y aborde une série de thèmes portés par l'appartenance d'Haïti à un outre-mer singulier.

Petit pays des Antilles de 12 millions d'habitants et à peine 27 000 km², Haïti partage son île avec la République dominicaine. Le pays est proche des États-Unis qui l'ont occupé de 1915 à 1934 au XX^e siècle. Aux États-Unis et au Canada résident des communautés haïtiennes solides, fruits d'une immigration ancienne et importante, même si la République dominicaine voisine accueille également un grand nombre de migrants de travail.

Mais Haïti est aussi un pays francophone, marqué par une colonisation française ancienne et une indépendance précoce, dès 1804, alors que les îles de la Guadeloupe et de la Martinique sont toujours dans le giron français.

Je ne serai pas long pour ouvrir la séance car je ne suis pas spécialiste d'Haïti. C'est Jean-Marie Théoat qui s'est chargé principalement de l'organisation. Et je remercie notre consœur, Anne-Marie Moulins, pour avoir réussi à faire participer le ministre Charles Jean-Jacques.

Haïti n'est cependant pas pour moi une *terra incognita*. J'ai fait une série de conférences à l'École Normale Supérieure de Port-au-Prince en 2016. J'y ai retrouvé des anciens étudiants haïtiens que j'avais connus en master à Paris 1.

J'ai pu visiter sous la conduite éclairée de Jean-Marie Théodat la capitale et une partie de l'intérieur du pays. Surnommée la « perle des Antilles » au XVIII^e siècle, expression reprise par les agences de tourisme dans les années 1950-1960, ce que j'ai vu m'a plutôt fait penser à des « tristes tropiques », pour reprendre un titre de Claude Lévi-Strauss. La ville de Port-au-Prince a largement été détruite par le tremblement de terre de 2010 qui aurait fait plus de 300 000 morts. Avec un autre séisme moins violent mais redoutable en 2021, sans oublier les cyclones destructeurs Matthieu en 2016 et Melissa en 2025. La récurrence des catastrophes naturelles a pu faire croire que le pays était maudit.

Alors que dans les années 2010, le centre-ville s'est trouvé largement détruit et investi par des petits commerçants informels, d'immenses périphéries accueillent des populations vivant dans une extrême misère. Aujourd'hui la ville est en partie aux mains des gangs qui rançonnent la population et font régner un climat d'insécurité que l'État est impuissant à maîtriser.

Les classements internationaux rendent compte de ce phénomène, même s'il faut les utiliser avec prudence : Haïti fait partie de ce que l'ONU appelle aujourd'hui les PMA et se trouve être le seul pays américain dans ce cas. Les indicateurs économiques et sociaux sont mauvais : le PNB par habitant est de 2 142,60\$ en 2024, moins de la moitié que la moyenne mondiale. L'espérance de vie à la naissance est de 65 ans selon les données de la Banque mondiale pour 2025.

La dette qu'a dû payer la jeune république à la France pour se libérer au XIX^e siècle, le contrôle des richesses par étranger, l'instabilité politique récurrente accompagnée de nombreux coup d'État rendent compte, au moins partiellement, des problèmes actuels.

Pourtant, et cela pourrait être un paradoxe, les intellectuels et les artistes : écrivains, musiciens célèbres sont relativement nombreux faisant rayonner le pays et, ne l'oublions pas, la langue française.

En outre, Haïti reste pour beaucoup de populations dans le monde, le modèle du pays dont les habitants ont su se libérer par leurs propres moyens de l'esclavage, la première république noire. Faut-il voir dans ce rayonnement une chance pour le pays ?

Lors de cette séance, nous n'aborderons pas tous les aspects, mais seulement quelques-uns, qui nous feront entrer dans la réalité haïtienne :

Monsieur l'Ambassadeur Louino Volcy présentera : « *L'avenir des relations haïtiano-françaises* »,

Madame Maud Laethier, anthropologue, membre de l'unité de recherche « Migrations et Société », interviendra sur « *Prosopopée en Haïti. Des moments, des figures, des écritures. 1880-1950* »,

Charles Jean-Jacques, ancien Ministre des Affaires sociales et auteur abordera : « *La santé en Haïti. Actualité et perspectives* ». Retenu en Haïti, il interviendra en visioconférence si la technique nous le permet.

Jérôme Pennec, juriste, devait présenter : « *Aux origines de l'émiettement du parcellaire Haïtien* ». En mission à l'étranger nous ne pourrions pas, faute de temps, l'entendre en visioconférence. Mais son texte sera disponible sur le site de l'académie avec les autres interventions.

Enfin Jean-Marie Théodat conclura la séance en s'interrogeant sur « *Haïti, itinéraire d'un État failli* ».

Je laisserai le soin à Jean-Marie Théodat de présenter plus en détail les intervenants, que je remercie pour leur contribution.

Je veux néanmoins le présenter lui-même : Jean-Marie Théodat est maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est directeur de l'UFR de géographie de cette même université. Haïtien d'origine, il est aussi français et c'est en France qu'il a fait ses études supérieures. Agrégé de géographie il est aussi l'auteur d'une thèse « *Haïti-République Dominicaine, une île pour deux (1804-1916)* ». C'est un des grands spécialistes de la réalité haïtienne mais il a aussi travaillé en Amérique du sud et dans d'autres pays antillais, notamment dans le pays voisin de la République dominicaine. Il a été directeur-adjoint de l'UMR Prodig, gros laboratoire de géographie. C'est au cours de cette période qu'il a été à l'initiative de la création de la revue de géographie *Echogéo* que nous avons lancée en 2007. Il a été détaché aussi à l'ambassade de France en Haïti de 2012 à 2017, où il a occupé différentes fonctions en relation avec la francophonie et le soutien à l'université haïtienne. Géographe, un peu historien aussi, chroniqueur un temps au grand quotidien haïtien *Le nouveliste* auteur de textes littéraires, commissaire du pavillon Haïti à l'Exposition Universelle d'Osaka en 2025, c'est en grand spécialiste de Haïti que nous l'accueillons aujourd'hui.